

Rassemblement de personnes en situation de pauvreté

« NOUS PARTICIPONS ÉGALEMENT À L'EUROPE »

Au plan européen, des initiatives visant à rassembler des personnes en situation de pauvreté se sont fait jour depuis plus de vingt ans ; mais elles restaient souvent « confidentielles ». L'idée d'un « parlement des pauvres » peut faire sourire (« que pourrait-il bien en sortir ? » disent les détracteurs d'un tel projet) mais à y regarder de plus près, les savoirs et expériences de ces personnes sont précieux et constituent une véritable expertise. C'est pourquoi il convient d'observer ce qui s'est passé durant la présidence belge de l'UE (1), les 1^{er} et 2 décembre 2001 à Bruxelles : 130 personnes vivant l'expérience de la pauvreté, voire de l'exclusion sociale, réunies de tous les pays de l'UE (2). Leur texte final est particulièrement évocateur.

* * *

« La participation est un élément clé dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Chacun a le droit de donner son sentiment. Nous considérons qu'il s'agit d'un complément nécessaire au système représentatif dans notre démocratie... L'apport des citoyens exclus est indispensable pour réaliser des améliorations fondamentales... »

« Les citoyens démunis doivent avoir le droit de se réunir et ils doivent l'être en tant qu'experts... »

« Afin de parvenir à une participation efficace, un environnement sûr et digne de confiance doit être créé au sein duquel nous osons demander des explications et donner notre avis. Nous demandons que notre avis soit entendu et respecté. Ce n'est qu'à cette condition que les décisions auxquelles nous avons participé pourront être considérées comme le résultat de négociations. »

« En créant un processus de participation, il faut tenir compte de la diversité et des caractéristiques propres de notre vie dans la pauvreté, des différences dans la manière de communiquer et de

se réunir, tout comme des différences au niveau des points de départ. Afin de pouvoir participer aux négociations ou aux débats en tant qu'interlocuteur à part entière, un processus de préparation est souvent nécessaire... Nous devons également être soutenus pour la formulation de notre opinion. Ceci requiert des moyens et du temps qu'il convient de prévoir... »

« Nous ne voulons pas seulement intervenir pour nous-mêmes, mais également pour les droits de l'ensemble du groupe de citoyens qui vivent dans la pauvreté. C'est pourquoi il est nécessaire que nous puissions surmonter nos propres problèmes. Ce n'est possible que si nous ne sommes plus obligés d'accorder toute notre attention et toute notre énergie à notre survie. Un soutien individuel pour nos problèmes personnels et ceux de notre famille est nécessaire. »

« La participation ne doit pas intervenir au terme du processus décisionnel. Elle commence au moment de l'élaboration d'idées et se poursuit par l'exécution, le suivi jusqu'à l'évaluation... »

« Nous demandons (...) qu'un cadre légal soit prévu, afin de rendre obligatoire notre droit à la participation. »

« Nous sommes disposés à partager entièrement notre expérience et nos connaissances, afin de pouvoir rompre la spirale de la pauvreté et de l'exclusion sociale... »

*Extrait du texte final
du rassemblement de Bruxelles*

(1) À l'initiative de Johan Vande Lanotte, Ministre belge du budget, de l'intégration sociale et de l'économie sociale.

(2) Une telle expérience sera reconduite en mai 2003 à Bruxelles. Elle a le soutien du gouvernement belge. Les réseaux nationaux d'EAPN sont mobilisés pour préparer les personnes venant des quinze pays de l'UE à participer à cette 2^{ème} rencontre européenne de citoyens.